



École privée la Providence
4, rue de la Providence - 38470 Vinay
☎ 04 76 36 66 35 ou 06 77 12 41 09

Compte Rendu réunion OGEC École de La Providence - Vinay Mardi 23 Janvier 2024

Présent(e)s :

Marie-Hélène GUIHARD (Cheffe d'Établissement), Daniel BLANC (Président), Céline URSO (Secrétaire), Maëva EMIN, Jean Albert PASQUIER, Axel GIRAUD

Excusé(e)s :

Myriam SCIABBARRASI, Clément GEORGES, Maryline LEFEVRE, Nicolas MAUBERT, Me DUBUS (DDEC), Mr RIFFAUD (UDOGEC)

Ordre du jour :

- Nouveaux membres entrant au bureau et trésorier éventuel (Vote)
- Pilotage € OGEC la Providence
- Conformité ERP 5ème catégorie
- Échéancier de l'année 2024/2025
- 200 ans de l'école : Lancement fait, commissions, suite...
- Liste contrats/fournisseurs, une nécessité (cf Taxi Luya)
- Budget prévisionnel 2024/2025 (vote)
- Effectifs projetés à date, dont Vinois
- Tarifs école année 2024/2025 (vote)
- Nombre de salarié(e)s OGEC 2024/2025 : CDI, CDD, CUI ?
- Restauration, salle traiteur, transport
- Assurance scolaire école (si temps restant)
- Assurances scolaires 2023/2024 (si temps restant)

1/ Nouveaux membres entrants au bureau et trésorier éventuel

Jean-Albert PASQUIER est intégré au bureau de l'OGEC. Après discussion, Axel GIRAUD se propose pour le poste de trésorier et Jean-Albert PASQUIER se propose comme suppléant au poste de Trésorier. Ce binôme ainsi formé sera l'objet d'un vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

2/ Pilotage € OGEC la Providence

Point sur les dépenses imprévues, état de la trésorerie, utilisation de l'outil de pilotage par Daniel BLANC

3/ Conformité ERP 5ème catégorie

Céline URSO a rédigé un sommaire, elle attend de pouvoir rencontrer Marie-Hélène ou Daniel, une nécessité pour avancer sur le dossier (tri dans le dossier déjà existant, réponse à de nombreuses questions) après quoi elle pourra rédiger et finaliser. Objectif avant la fin d'année.

4/ Échéancier de l'année 2024/2025

Non avancé

5/ 200 ans de l'école : Lancement fait, commissions, suite...

7 personnes étaient présentes lors de la réunion de lancement dont un journaliste du Dauphiné Libéré, Jean-Pierre DEBERNARDI.

Un brainstorming a permis de partager de nombreuses idées sur lesquelles de nombreux parents se sont exprimés. 3 écoles sur Grenoble ont récemment fêté un événement similaire.

Suite à la démarche d'information de Daniel auprès de la mairie, cette dernière a fait une proposition de rencontre qui aura lieu en présence de Laurence CARRE, salariée en charge de la vie scolaire et de la culture.
Une 2ème réunion est prévue à l'école le 30 Janvier 2024.

6/ Liste contrats/fournisseurs, une nécessité (cf. Taxi Luya)

Suite à quelque désagrément récent, il nous apparaît nécessaire de nous assurer de l'existence de clauses contractuelles avec chaque prestataire pour éviter les mauvaises surprises.

7/ Budget prévisionnel 2024/2025

Prévisions recettes : 230 682 €

Prévisions charges : 198 530 €

Nous sommes engagés dans le rétablissement de notre situation financière. Daniel souligne la nécessité de dégager un résultat d'exploitation suffisant pour être en mesure d'envisager des demandes de prêts crédibles pour financer des travaux.

Rééquilibrage des comptes entre l'épargne sur le livret A qui rapporte des dividendes et le compte courant qui doit juste conserver la trésorerie nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

8/ Effectifs projetés à date, dont Vinois

Prévisions 2024/2025 : 141 inscrits dont 47 Vinois. 5 Vinois partent (CM2) et 5 arriveraient.

9/ Tarifs école année 2024/2025 (vote)

Les tarifs suivants sont votés à l'unanimité :

- Service traiteur : 6,30 €
- Garderie du matin ¼ d'heure : 1 €
- Garderie du matin au-delà du ¼ d'heure : 2 €
- Garderie du soir : 2,50 €
- Garderie du midi (salle hors sac) : 2,50 €
- Dossier d'inscription nouvelle famille : 60 €
- Frais pédagogiques : 74 €
- Frais de scolarité :
 - * 1 enfant : 74 €/mois
 - * 2 enfants : 136,90 €/mois
 - * 3 enfants : 199,80 €/mois
 - * Les très petits : 84 €/mois

Avec ces tarifs, un résultat d'exploitation de l'ordre de 35 à 37 K€ est envisageable, soit 15 à 16% des recettes. La direction diocésaine conseille de se situer entre 17% et 20%.

10/ Restauration, salle traiteur, transport

La question de la partie traiteur est abordée. Suite au désistement du taxi Luya pour le transport des repas, un papy à la retraite s'est proposé d'assurer les transports de repas jusqu'à la fin de l'année scolaire contre défraiement kilométrique.

Cette solution est temporaire et la question se pose de savoir si l'école doit :

- Maintenir le service traiteur ?
- Continuer avec la cantine d'Izeron ? (problème de transport, coût, pérennité...)
- Continuer avec un traiteur local (ex : Cecillon) ?

La décision est prise de rechercher de nouveaux fournisseurs afin de maintenir le service traiteur avec un tarif accessible au plus grand nombre.

La salle traiteur reste une incertitude à long terme. Daniel veut tenter de rencontrer l'élu CCAS.

Prochaine réunion en Assemblée Générale le Mardi 12 Mars 2024 à 19h30